Gouvernement du Québec Note d'information



AQDFL

FAITS SAILLANTS

Le budget 2024-2025 présenté le 12 mars 2024 par le ministre des Finances, M. Eric Girard, est écrit une fois de plus à l'encre rouge. Deux priorités bénéficient d'investissements supplémentaires : la santé et l'éducation. Le cap du retour à l'équilibre budgétaire est repoussé de deux ans misant sur une embellie de l'économie pour les trimestres à venir.

- Priorités: Investissements de plus de 8,8G\$ sur cinq ans dont 4,9G\$ dans les deux priorités ciblées par le gouvernement: santé et éducation;
- Infrastructures : Rehaussement de 3G\$ sur 10 ans du Plan québécois d'infrastructures qui atteint 153 G\$.
- **Dépenses** : En hausse de 4,4% pour la prochaine année pour se chiffrer à 157,6 G\$. La hausse prévue est de 2,9 % en 2025-2026.
- **Revenus**: Atteindront 150,3G\$ en 2024-2025 en hausse de 2,4%. La croissance devrait augmenter à 4,2% pour l'année suivante.
- Déficit et équilibre budgétaire: Le ministre des Finances prévoit un déficit de 11 G\$ pour le présent exercice, après versement au Fonds des générations, dont une portion de 4,4 G\$ de déficit structurel. Le retour à l'équilibre budgétaire est repoussé de deux ans et prévu au plus tard en 2029-2030. Le gouvernement déposera un plan de retour à l'équilibre dans le prochain budget (2025-2026).
- **Provisions**: Un montant de 1,5G\$ par année est prévu pour les éventualités pendant toute la durée du cadre financier de cinq ans.
- **PIB**: La croissance économique prévue pour 2024 demeure faible à 0,6% mais devrait atteindre 1,6% en 2025 au Québec comparativement à 1,9% au Canada.
- **Optimisation**: examen complet des dépenses gouvernementales et fiscales afin de générer des économies de 2,9G\$ sur cinq ans;
- **Dette**: Le poids de la dette nette s'établira à 39 % du PIB au 31 mars 2024. Le gouvernement maintient l'objectif de 30% du PIB d'ici 2037-2038.

BUDGET 2024-2025 Gouvernement du Québec Note d'information

<u>INFORMATIONS SUR LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE</u>

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE

Le secteur bioalimentaire joue un rôle essentiel dans l'économie du Québec et contribue à la mise en valeur du territoire québécois ainsi qu'au développement des régions. Afin de favoriser le développement du secteur bioalimentaire, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2024-2025, des initiatives totalisant 107,5 millions de dollars sur cinq ans visant à : — soutenir les investissements agricoles à caractère durable; — créer un fonds d'investissement pour l'acquisition de terres pour la relève agricole; — appuyer les producteurs de boissons alcooliques.

Soutenir les investissements agricoles à caractère durable

Le Programme Investissement Croissance Durable de La Financière agricole du Québec soutient les investissements productifs et à caractère durable des entreprises agricoles.

- Il soutient le financement de projets ayant pour objectifs l'augmentation du volume de production, l'adoption de pratiques agroenvironnementales, la rentabilité, la performance ou la diversification de l'entreprise.
- Depuis juin 2023, ce programme appuie également les entreprises agricoles qui éprouvent des difficultés financières temporaires. Afin de continuer à soutenir les investissements agricoles durables, le gouvernement prévoit 50,0 millions de dollars additionnels sur cinq ans pour ce programme.

Créer un fonds d'investissement pour l'acquisition de terres pour la relève agricole Le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) soutient de jeunes entrepreneurs dans des projets de démarrage, d'expansion ou de transfert d'entreprise agricole par l'entremise d'investissements sous forme de capital patient.

— À la fin de sa dernière année financière, le FIRA avait investi, depuis sa création en 2011, plus de 43 millions de dollars et soutenu près de 140 projets.

La période d'investissement du FIRA se terminera le 31 janvier 2025.

Afin d'assurer une continuité dans le financement des projets de la relève agricole, le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2024-2025, qu'une enveloppe de 50,0

Gouvernement du Québec Note d'information



millions de dollars sera mise à la disposition de La Financière agricole du Québec pour la création d'un nouveau fonds d'investissement.

Le nouveau fonds aura notamment pour objet de faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs à la propriété des terres, en offrant des solutions adaptées aux défis rencontrés lors du démarrage ou du repreneuriat d'une entreprise agricole.

Un appui additionnel de 380 M\$ pour le secteur agricole

Pour appuyer le secteur agricole et contribuer à l'autonomie alimentaire, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2024-2025, 116,0 millions de dollars sur cinq ans, soit :

- 50,0 millions de dollars pour la création d'un fonds d'investissement pour l'acquisition de terres pour la relève agricole;
- 50,0 millions de dollars pour soutenir les investissements agricoles à caractère durable;
- 10,0 millions de dollars pour poursuivre le soutien à AgrÉcoles;
- 6,0 millions de dollars pour valoriser les surplus alimentaires et améliorer les compétences culinaires des jeunes.

De plus, 264,0 millions de dollars additionnels sont prévus pour assurer le financement du Programme de crédit de taxes foncières agricoles afin de tenir compte de l'augmentation rapide et importante de la valeur des terres agricoles et d'assurer ainsi un traitement fiscal compétitif aux exploitants agricoles québécois.

Ces gestes prévus dans le cadre du présent budget portent l'appui additionnel au secteur agricole à 380,0 millions de dollars sur cinq ans.

Appuyer les producteurs de boissons alcooliques

Les producteurs de boissons alcooliques participent activement à l'essor de l'agrotourisme et du récréotourisme en région.

Le Programme d'appui au positionnement des alcools québécois (PAPAQ) a été mis en place pour :

- soutenir l'accroissement des ventes dans le réseau de la Société des alcools du Québec;
- favoriser l'adhésion à un programme d'appellations réservées;
- appuyer les initiatives de commercialisation;

Gouvernement du Québec Note d'information



— soutenir le développement des ventes des producteurs artisans de vin. Le gouvernement prévoit 57,5 millions de dollars sur cinq ans pour prolonger le financement du PAPAQ.

APPUYER DES SECTEURS STRATÉGIQUES ET LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE

Afin de favoriser l'atteinte de ses objectifs de création de richesse, le gouvernement doit poursuivre les investissements dans les secteurs contribuant à la hausse de la productivité de l'économie québécoise, notamment ceux de l'aluminium, de l'aérospatiale et des ressources naturelles.

Il doit également continuer à agir sur les principaux déterminants de la croissance économique, soit le recours aux technologies permettant d'accroître la productivité, telles que l'intelligence artificielle, les technologies quantiques et les technologies de l'information, le dynamisme entrepreneurial et la formation de travailleurs qualifiés.

Afin d'appuyer des secteurs stratégiques et la croissance de l'économie, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2024-2025, des initiatives totalisant 443,1 millions de dollars sur cinq ans et visant à :

- mettre en place des laboratoires industriels au sein des zones d'innovation;
- assurer la croissance du secteur aérospatial québécois;
- poursuivre le développement du secteur de l'aluminium;
- favoriser l'adoption de nouvelles technologies et la recherche;
- soutenir l'entrepreneuriat et le repreneuriat;
- recapitaliser le fonds Capital ressources naturelles et énergie.

Favoriser l'adoption de nouvelles technologies et la recherche

Dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre, les gains de productivité constituent le plus grand potentiel d'amélioration pour le niveau de vie. Pour réaliser ces gains, les entreprises et l'État doivent accélérer leur virage technologique.

Afin de favoriser l'adoption de nouvelles technologies et la recherche, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2024-2025, des initiatives totalisant 203,6 millions de dollars sur cinq ans visant à :

- poursuivre l'accélération de la transformation numérique gouvernementale;
- appuyer des technologies émergentes;

Gouvernement du Québec Note d'information



- moderniser l'impôt foncier afin de favoriser la robotisation;
- faciliter l'accomplissement des mandats de l'Institut de la statistique du Québec.

Moderniser l'impôt foncier afin de favoriser la robotisation

Afin d'appuyer la robotisation, ainsi que de maintenir la compétitivité du régime fiscal québécois, le gouvernement prévoit une modernisation de la Loi sur la fiscalité municipale.

— Actuellement, la Loi ne prévoit pas explicitement le traitement à accorder à certains robots et engins de manutention robotisés.

La situation actuelle peut engendrer des conséquences fiscales considérables, à un moment où les opportunités et les choix d'investissement en matière de robotisation se multiplient pour les entreprises.

Dans l'objectif de favoriser l'innovation en matière de robotisation dans les entreprises québécoises, le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2024-2025, qu'il entreprendra à cet égard une consultation avec les municipalités afin de moderniser2 certaines dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale.

Soutenir l'entrepreneuriat et le repreneuriat

L'entrepreneuriat est au cœur de la vision économique du gouvernement. Le Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025 (PQE), mis en place par le gouvernement, vise notamment à :

- valoriser les entrepreneurs et mettre à leur disposition des services-conseils de qualité;
- assurer un environnement d'affaires propice à la croissance des entreprises.

Afin de soutenir ces activités, le gouvernement prévoit 9,0 millions de dollars additionnels sur trois ans qui permettront notamment d'appuyer le repreneuriat des entreprises québécoises et d'assurer la relève entrepreneuriale.

Informer les PME en matière de crédits d'impôt

Au Québec, plusieurs crédits d'impôt aux sociétés permettent de soutenir la croissance des entreprises, la grande majorité étant des PME.

 Or, seulement 14 % des PME font présentement une demande de crédits d'impôt à Revenu Québec, notamment en raison de la méconnaissance des mesures qui s'offrent à elles et des processus pour soumettre une demande.

Gouvernement du Québec Note d'information



Afin de répondre à ce besoin, le Plan stratégique 2023-2027 de Revenu Québec prévoit la mise en place d'une initiative visant à informer, à sensibiliser et à soutenir les PME en matière de crédits d'impôt aux sociétés. Revenu Québec a pour cible d'informer au moins 5 000 entreprises en 2023-2024 et plus de 50 000 d'ici 2026-2027.

À cet égard, un projet pilote a été mis en place à l'automne 2023. Ainsi, plus de 1 000 PME ont été informées sur les crédits d'impôt dont elles pourraient bénéficier. Cette initiative fait en sorte qu'un plus grand nombre de PME bénéficieront des crédits d'impôt auxquels elles ont droit.

ACCROÎTRE LA MAIN-D'OEUVRE DISPONIBLE ET LA PRODUCTIVITÉ DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

La demande dans l'industrie de la construction augmentera de façon importante dans les prochaines années avec plusieurs chantiers et projets d'investissement majeurs dans les secteurs résidentiels, industriels et des services publics.

Afin d'accroître la main-d'oeuvre disponible et la productivité dans l'industrie de la construction, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2024-2025, des initiatives totalisant 126,0 millions de dollars sur trois ans et visant à :

- poursuivre l'Offensive formation en construction;
- encourager l'innovation et la productivité dans l'industrie de la construction.

FAVORISER L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES PERSONNES IMMIGRANTES

Les personnes immigrantes contribuent de manière importante au développement économique et social du Québec. Afin de faciliter leur intégration à la société québécoise et au marché du travail, le gouvernement met notamment à la disposition des personnes immigrantes des services d'accompagnement et d'apprentissage du français de qualité par l'entremise de Francisation Québec, comme le prévoit la Charte de la langue française.

À cet effet, le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2024-2025, des initiatives totalisant 400,0 millions de dollars sur cinq ans visant à :

Gouvernement du Québec Note d'information



- répondre à la hausse importante de la clientèle en francisation et bonifier l'offre de services à certaines clientèles;
- bonifier l'accompagnement et le soutien à l'intégration des personnes immigrantes;
- soutenir l'offre de services en matière d'immigration.

Répondre à la hausse importante de la clientèle en francisation et bonifier l'offre de services à certaines clientèles

Depuis le 1er juin 2023, Francisation Québec est devenu l'unique guichet gouvernemental pour l'apprentissage du français. Une hausse notable de sa clientèle est observée, laquelle découle, entre autres, de l'intérêt grandissant pour la francisation des personnes qui ne maîtrisent pas la langue française.

Pour répondre à cette hausse, le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2024-2025, 320,0 millions de dollars sur cinq ans afin :

- d'augmenter la capacité de Francisation Québec à offrir des cours aux individus;
- de soutenir les entreprises réalisant des activités de francisation en milieu de travail;
- de poursuivre le soutien aux organismes réalisant des initiatives favorisant l'acquisition et l'amélioration des connaissances en français et l'éveil à la langue française.

Bonifier l'accompagnement et le soutien à l'intégration des personnes immigrantes À travers le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration, le gouvernement du Québec offre une aide financière aux organismes qui accompagnent et soutiennent les personnes immigrantes afin qu'elles puissent participer pleinement à la société québécoise.

En raison notamment de la hausse importante du nombre d'immigrants, entre autres à l'extérieur du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, l'offre de services de plusieurs organismes est insuffisante pour répondre à la demande.

Dans ce contexte, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2024-2025, 50,0 millions de dollars sur cinq ans afin de bonifier le soutien accordé aux organismes dans toutes les régions du Québec.

Soutenir l'offre de services en matière d'immigration

La demande de services offerts par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a connu une croissance rapide dernièrement, notamment en raison du contexte géopolitique international et des besoins du marché du travail.

Gouvernement du Québec Note d'information



Par conséquent, les différents services gouvernementaux en matière d'immigration sont de plus en plus sollicités, mettant en évidence la nécessité de les renforcer pour maintenir leur qualité et réduire les délais de traitement des demandes.

Afin de soutenir l'offre de services en matière d'immigration, le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2024-2025, 30,0 millions de dollars en 2024-2025.

AIDER LES PLUS DÉMUNIS ET FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE

Afin de progresser vers une société plus inclusive, le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2024-2025, des investissements additionnels de 483,0 millions de dollars sur cinq ans pour aider les plus démunis et favoriser l'intégration sociale, soit :

- 119,4 millions de dollars pour mettre en place des actions ciblées avec les partenaires locaux;
- 46,0 millions de dollars pour soutenir l'aide alimentaire;
- 285,6 millions de dollars pour assurer la continuité des services de transport pour les personnes à mobilité réduite;
- 10,0 millions de dollars pour introduire un supplément de revenu de travail pour les prestataires des programmes d'aide sociale et de solidarité sociale;
- 22,0 millions de dollars pour assurer le financement de projets visant à favoriser l'intégration en emploi des personnes plus éloignées du marché du travail.

En considérant les mesures présentées dans les autres sections du présent budget, un investissement de 784 millions de dollars sur cinq ans est prévu pour des mesures qui renforceront la lutte contre la pauvreté ou favoriseront l'inclusion sociale et professionnelle.

Soutenir l'aide alimentaire

Les organismes d'aide alimentaire offrent une aide de dernier recours importante pour assurer la sécurité alimentaire des personnes et des familles vulnérables, en plus de favoriser le développement éducatif des jeunes.

Ces organismes font face à une demande accrue en matière d'aide alimentaire, notamment en raison de la hausse du coût des aliments et de la situation économique difficile. En effet, ce contexte entraîne des répercussions non seulement sur la capacité d'achat d'aliments des ménages, mais aussi sur celle des organismes d'aide alimentaire, ce qui peut limiter le nombre d'individus qu'ils sont en mesure de soutenir.

Gouvernement du Québec Note d'information



Dans le cadre du budget 2024-2025, le gouvernement prévoit 80,0 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans afin de soutenir l'aide alimentaire. En excluant les mesures présentées ailleurs dans le budget9, l'impact financier pour soutenir l'aide alimentaire s'élève à 46,0 millions de dollars, soit :

- 40,0 millions de dollars sur deux ans pour appuyer financièrement l'organisme Les Banques alimentaires du Québec et lui permettre d'approvisionner en denrées son réseau de près de 1 300 organismes;
- 6,0 millions de dollars sur quatre ans pour récupérer des surplus alimentaires afin de nourrir les personnes dans le besoin et d'améliorer les compétences culinaires des jeunes de 12 à 17 ans.